

DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES

2031-11  
16/05/21

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du  
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 02 JUIN 2004

Objet : L'an deux mille quatre et le deux juin  
à dix sept heures trente

Election  
du Bureau  
du Syndicat

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au  
nombre prescrit par le règlement dans le lieu  
habituel de ses séances, sous la présidence de  
Monsieur Jean THAON

0406/01

Présents ou représentés :  
MM. THAON, BALARELLO, BALDINI, BARBIER, BONNET, CLARY,  
CUTURELLO, ESTROSI, FRANCO, GINESY, GIUDICELLI, LORENZI,  
MANGIAPAN, MARIO, MARY, MASCARELLI, PAUGET, VEROLA.  
MME. ALLAVENA, BRUN, FORESTIER, PASTOR, RAYBAUD, RENAUDO,  
SOMARIA, STEFANI.

A la suite du renouvellement des membres du Syndicat Mixte, le  
Comité Syndical a élu à l'unanimité le Bureau qui se compose comme  
suit:

Président : M. Jean THAON  
1<sup>er</sup> Vice-Président : M. Fernand BLANCHI  
2<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Georges BARBIER  
3<sup>ème</sup> Vice-Président : D. Alain FRERE  
4<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Gilbert MARY  
Secrétaire : M. Jean-Mario LORENZI  
Membres délégués : M. René GILLY  
Mme Francine SOMARIA  
Mme Claude RENAUDO  
M. Auguste VEROLA

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,  
Jean THAON

